

INSCRIPTIONS

des enfants nés en 2020 et des enfants nouvellement arrivés sur les communes de PIZAY, BRESSOLLES, LE MONTELLIER pour la rentrée 2023/24.

Pour inscrire votre enfant à l'école nous vous invitons à suivre plusieurs étapes :

Etape 1 : OBTENIR UN CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Rédiger un mail à votre mairie en y joignant les copies de :

- Votre pièce d'identité
- Votre livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

APRES VALIDATION DES DOCUMENTS, LA MAIRIE VOUS ENVERRA PAR MAIL LE CERTIFICAT.

Etape 2 : INSCRIPTION A L'ECOLE (entre le mois de mars et d'avril)

Rédiger un mail à l'adresse suivante : ce.0010528u@ac-lyon.fr en y joignant les copies de :

- Votre livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie (voir ci-dessus)
- Des pages vaccinations du carnet de santé de votre enfant (11 vaccins obligatoires)
- La fiche d'informations sur l'enfant complétée (téléchargeable sur le site internet de la mairie de Pizay).

VOUS RECEVREZ UN MAIL DE CONFIRMATION AVEC UN LIVRET D'INFORMATIONS SUR L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT (horaires, périscolaire, cantine, bus...)

Etape 3 : PROGRAMMATION RDV + VISITE D'ECOLE (mois de juin)

La directrice de l'école vous recontactera pour convenir d'un rdv pour vous rencontrer et faire connaissance avec votre enfant un soir de semaine ou un mercredi matin du mois juin sur un créneau de 20 minutes. Ce sera l'occasion de poser toutes vos questions.